

RENOVATEUR ENERGETIQUE

PROGRAMME

Durée : 84 heure(s) sur 12 jour(s)

La formation RENOVATEUR ENERGETIQUE est une formation de 12 jours qui va vous permettre de devenir un acteur de la rénovation globale : vous saurez maîtriser l'intégralité d'un projet de rénovation énergétique, des techniques de ventes jusqu'à l'amélioration de la construction en passant par les aspects thermiques.

Jour 1 et 2 : Découverte et analyse de la demande du client (14 heures) Savoir-être face au client. Savoir présenter son entreprise. Appréhender les techniques de questionnement. Analyse psychologique de la demande du client.

Jour 3 et 4 : Evaluation technique du bien existant. (14 heures) Déterminer le type constructif du bâtiment. Les spécificités techniques de l'enveloppe du bâtiment. Les spécificités des équipements techniques.

Jour 5 : Les particularités et pathologies du bâtiment ancien (07 heures)

Jour 6 : Les aides financières pour favoriser la rénovation énergétique (07 heures) Les aides régionales et nationales pour la rénovation ; Les subventions, mesures fiscales et financement ; Les mesures spécifiques pour les propriétaires de SCI, bailleur.

Jour 7 : évaluation thermique : les scénarii techniques et financiers (07 heures) Différence entre audit et évaluation. Saisie des données techniques dans le logiciel. Production des scénarii. Analyse des résultats.

Jour 8 et 9 : Les solutions techniques (14 heures) Le contexte énergétique et réglementaire, la thermique de l'enveloppe, l'humidité et l'étanchéité à l'air. Les solutions performantes (produits et mise en œuvre) : vitrages et menuiseries extérieures, isolation, ventilation, systèmes de chauffage et de rafraîchissement (ENR). L'autocontrôle, les malfaçons et désordres.

Jour 10 : Finalisation du projet client (07 heures) Devis, argumentaire, objection et conclusion de la vente.

Jour 11 et 12 : S'unir pour la réussite du projet Collaboration et groupement d'entreprise. Planification des travaux. Pilotage de chantier.

MUNISSEZ-VOUS IMPERATIVEMENT

PAPIERS – STYLOS

■ PUBLIC

Chefs d'entreprise, artisans, chargés d'affaires, conducteurs de travaux

■ PRE-REQUIS

Etre un professionnel du bâtiment expérimenté, qualifié RGE ou ayant des compétences avérées en rénovation énergétique et en thermie du bâtiment.

Etre habitué ou avoir une réelle ambition de travailler en groupement de plusieurs corps d'état.

■ EVALUATION

La signature des feuilles d'émargement contresignées par le formateur et la délivrance d'une attestation de formation permettront le suivi de l'exécution de l'action.

■ OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Etre en mesure de conseiller, concevoir et accompagner votre client dans un projet de rénovation énergétique globale. Maitriser les étapes techniques, commerciales et juridiques

■ METHODES

Remise d'un support de stage et accès à des ressources complémentaires dématérialisées.